



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la huitième séance du conseil d'établissement tenue le 22 mai 2013
à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent, présidente pour cette rencontre
Patricia Ferron,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent, secrétaire
Colette Laplante,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Robert Denis,	parent, président
Véronique Vanier,	enseignante
Dominique Veillet,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Johanne Bédard,	directrice
Louise Bisailon-Marcil,	représentante de la communauté

ÉTAIENT ABSENTS

Faïssel Lazaar,	représentant de l'OPP
Carole Blanchard,	enseignante

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le président étant absent en début de réunion, Sylvie Blais préside la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 05.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Dominique Veillet, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts suivants :

7.1.5 Approuver l'ouverture et les tarifs du service de garde

Point 8 Varia – Service clé en main.

CE-12-13-63

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 17 avril 2013 (document joint)

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Dominique Veillet, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-12-13-64

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 17 avril 2013

Rien à signaler ou points couverts ailleurs dans ce procès-verbal.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver les frais demandés aux parents pour les activités de fin d'année

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'approuver la demande aux parents de contribuer un montant de 5 \$ par enfant pour défrayer les frais de jeux gonflables pour la journée du 19 juin. Ce point a été voté par courriel le 17 mai 2013.

CE-12-13-65

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver les frais demandés aux parents pour le bal de fin d'année et l'album des finissants

Les parents organisateurs du bal de finissants pour les classes de 6^e année demandent au C.É. d'approuver une demande aux parents d'élèves de 6^e année, de





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

contribuer 20 \$ à l'activité (5 à 9, le 19 juin 2013). De ce montant, 10 \$ sera attribué aux coûts de l'album de finissants, et le solde à des activités, prix ou nourriture. Ce dernier point n'est pas détaillé suffisamment pour que les membres prennent une décision éclairée.

Il est donc proposé par Patricia Ferron, secondé par Lucie Beauvais, d'approuver la demande aux parents pour seulement 10 \$ par élève de 6^e année, pour l'album de finissant. Le solde demandé devra être voté par courriel lorsque les détails seront fournis.

CE-12-13-66

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les activités du SDG pour 2013-2014

Un document listant les activités déjà approuvées et les nouvelles activités demandées pour l'année scolaire 2013-2014 est remis aux membres. Carole Rock résume les nouvelles activités aux membres pour leur approbation. Les nouvelles activités proposées sont :

18 novembre 2013	Atelier d'art Gofrette (coût 14 \$, aucun transport)
19 novembre 2013	Planétarium, Biodôme, Insectarium (14 \$, 11 \$ transport)
27 janvier 2014	Cuisine avec le chef Annie Ball (18 \$, aucun transport)
21 février 2014	Journée sportive au Parc Olympique (11 \$ + 11 \$ transport)
6 juin 2014	Théâtre la Dame de Cœur (15\$ + 12\$ transport)

Il est proposé par Colette Laplante, secondé par Véronique Vanier, d'accepter les activités telles que présentées.

CE-12-13-67

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver l'affectation des surplus budgétaire des années antérieures

Johanne Bédard explique aux membres la difficulté d'atteindre un budget sans surplus dû notamment au fait que certaines subventions arrivent tard dans l'année, trop tard pour la comptabilité dont l'exercice financier se termine le 30 juin.

Cette année le surplus de l'année précédente est non accessible sauf s'il est lié à un moyen identifié de la convention de gestion de l'école pour rencontrer un objectif.

Il existe présentement 3 surplus de l'an passé pour l'École du Parchemin :

- 5 233 \$ du fonctionnement de l'école
- 6 562 \$ du SDG
- 959 \$ pour achat de livres

Johanne Bédard propose de faire la demande pour utiliser les 2 premiers, pour un





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

total de 11 795 \$, pour le projet de revitalisation de la cour d'école. Ce projet est lié à l'objectif #4 de la convention de gestion (un milieu sain et actif), ainsi qu'à celui pour contrer l'intimidation (qui se fait surtout dans la cour d'école d'après un sondage aux élèves sur la question).

Il est également proposé de faire une demande de transfert du 3^e surplus pour l'achat de livres, lié à l'objectif #2 de la convention, améliorer les résultats de lecture des élèves. Il y a un manque de livres dans certaines classes (notamment la nouvelle classe de maternelle, voir point 7.3.2).

Il est proposé par Dominique Veillet, secondé par Eric Gloutnay, d'approuver les demandes de transfert de surplus tel que mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-12-13-68

7.1.5. Ouverture et tarifs du Service de Garde (SDG)

Carole Rock présente aux membres l'intention du SDG d'offrir le service à partir de la première journée de classe jusqu'à la dernière journée de classe pour l'année 2013-2014, tel que cela a été fait pour cette année et les années précédentes. La demande pour des journées précédant la première journée de classe est trop marginale.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Dominique Veillet, d'approuver la période de service du SDG pour l'année 2013-2014 telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-12-13-69

Carole Rock mentionne aux membres l'intention du SDG de ne pas offrir le service lors des journées de fermeture de l'École pour cause de tempête.

Il est proposé par Colette Laplante, secondé par Eric Gloutnay, de retenir cette proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-12-13-70

Carole Rock présente aux membres l'intention du SDG de normaliser les coûts de sorties demandés aux parents de plus d'un élève. L'an passée le C.É. avait voté en faveur d'une dégradation des coûts par élève pour les parents ayant plus d'un enfant, comme suit : 15 \$ pour le 1^{er} enfant, 13 \$ pour le second et 10 \$ pour le troisième. Le système comptable informatique ne permet pas de gérer cette situation facilement et devient plus vulnérable aux erreurs, sans compter le temps supplémentaire non négligeable que ça demande à la gestionnaire. De plus il se trouve que seulement deux familles de l'école ont présentement trois élèves et plus à l'école, et ces familles ne profitent pas toujours des sorties suggérées. Les





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

membres jugent donc l'impact d'une telle mesure très faible comparée aux avantages.

Il est donc proposé par Colette Laplante, secondé par Robert Denis d'approuver la normalisation des coûts des sorties du SDG à 15 \$ par élève, peu importe le nombre d'enfants par famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-12-13-71

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Présentation du sondage demandé aux membres du C.É. sur les écoles à vocation particulières

Johanne Bédard projette et résume aux membres une présentation préparée par la C.S.P. concernant les écoles publiques à vocations particulières (ou à projets ou concentration à vocations particulières). Après quelques définitions, une liste des écoles offrant de tels services est présentée, avec des détails utiles (coûts, accessibilité, etc.).

Un sondage devra être rempli par les membres des C.É. pour mesurer la perception et les connaissances de ces écoles, pour aider la C.S.P. à développer une stratégie de diffusion de l'information et de planification future.

7.2.2. Demande aux cadres de la Commission scolaire d'intervenir dans le dossier litigieux de Chambly-Carignan

Johanne Bédard, ainsi que Véronique Vanier rapportent aux membres une situation où les élèves de l'École du Parchemin ont fait les frais de la situation litigieuse entre les mairies des villes de Carignan et Chambly (journée cross-country avec l'invité Pierre Lavoie au Centre Robert-Lebel de Chambly). Les membres partagent leur frustration autant en tant que parents d'élèves de Carignan que comme citoyen de Carignan face à cette situation qui perdure.

On suggère que le président du C.É. rédige une lettre à la C.S.P. pour leur demander d'intervenir dans le dossier pour les situations qui toucheraient les élèves.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Information sur la convention de gestion de l'école et projet éducatif

Point couvert au point 7.1.4 pour la demande de transfert de budget de surplus pour rencontrer les objectifs de la convention de gestion.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.3.2. Organisation scolaire 213-2014

Johanne Bédard présente l'organisation scolaire de l'École pour l'année 2013-2014, qui doit accommoder la demande croissante des élèves de maternelles du secteur, même avec l'arrivée de la nouvelle école et du nouveau plan de répartition.

3 classes de maternelles	2 classes de 1 ^{re} année
2 classes de 2 ^e année	1 classe de 3 ^e année
1 classe de 3 ^e -4 ^e année combinée	1 classe de 4 ^e année
2 classes de 5 ^e année	2 classes de 6 ^e année

De plus il y aura des changements au niveau des enseignantes, certains encore à confirmer.

7.3.3. Document sur les fournitures scolaires

Un document est remis aux membres pour information.

7.3.4. Document sur les contributions financières des parents

Un document est remis aux membres pour information.

7.3.5. Suivi des dossiers

Cross-country

Malgré les désagréments vécus racontés au point 7.2.2, ce fut un grand succès et plusieurs parents et élèves ont démontrés leur appréciation pour l'événement.

Course

Toutes les classes sauf une seule ont amélioré leur taux de réussite par rapport en début d'année scolaire. On félicite les enseignants et surtout Mme Nancy Turcotte.

Dîner pour les enfants transférés vers la nouvelle école

À la suite d'une suggestion de parent, on organise un dîner-rencontre avec les élèves de l'École du Parchemin qui seront transférés à la nouvelle école l'an prochain, dans le but de réduire le stress associé à ce changement. On leur présentera des photos de l'école de Beloeil qui est de même conception. Mme Annick Bernier partagera également des outils pour mieux gérer le stress accompagnant un changement.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

8. Varia

Souper de fin d'année

Les membres discutent de l'endroit du souper de fin d'année pour la réunion prévue le 12 juin prochain. Johanne Bédard s'occupera de réserver au restaurant Au Coin de la Baie.

Service Clé en main

Une compagnie offrira un service pour permettre aux parents qui ne veulent pas magasiner, de livrer tous les articles de la liste des effets scolaires d'une année donnée. Cette liste est fournie un peu avant le début de l'année scolaire. Plus de détails à venir.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 12 juin 2013 à 18 h à l'École du Parchemin, suivi du souper de fin d'année au restaurant Au Coin de la Baie, à Chambly à 19 h 30. Il est proposé par Robert Denis, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 21 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-12-13-72

Johanne Bédard, Directrice Robert Denis, Président

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

